



Le Conseil Municipal de la Ville de RUELLE SUR TOUVRE se réunira le :

**Lundi 10 mai 2021 à 20h00**  
**Salon du Centre Culturel**

L'ordre du jour sera le suivant :

- 01 – Approbation des procès-verbaux des séances des conseils municipaux des 1<sup>er</sup> mars 2021, 22 mars 2021 et 12 avril 2021,
- 02 – Création de 12 postes saisonniers – Eté 2021 – A temps complet,
- 03 – Mise à disposition du Centre Communal d'Action Sociale d'une directrice générale adjointe de la ville de Ruelle sur Touvre pour assurer les fonctions de direction à temps non complet (12/35<sup>ème</sup>),
- 04 – Modification du tableau des effectifs – Création d'un emploi d'adjoint technique à temps complet (35/35<sup>ème</sup>),
- 05 – Décision modificative n) 01/2021 – Budget principal de la Commune,
- 06 – Financement de projets numériques – Déploiement de l'application citoyenne Cityall,
- 07 – Acquisition de la parcelle cadastrée AM n° 136(p),
- 08 – Convention droits de servitudes consentis à Enedis pour le raccordement électrique d'un groupement d'habitations appartenant à l'OPH de l'Angoumois,
- 09 – Dénomination de la voie de la résidence Le Haut des Theils,
- 10 – Dénomination nouvelles voies créées au Plantier du Maine-Gagnaud,
- 11 – Intégration dans le domaine communal des espaces publics et des réseaux du city parc de Villement,
- 12 – Intégration dans le domaine communal d'une parcelle de voirie à l'intersection de la route des Arnauds et de la route des Fontaines,
- 13 – Intégration dans le domaine communal de la voirie de la rue François 1<sup>er</sup>,
- 14 – Constitution de servitude d'appui pour les balcons des bâtiments Noalise à Villement,
- 15 – Convention de partenariat entre la ville de Ruelle sur Touvre et Angoulême Vélo Club pour l'organisation de l'édition 2021 de la course cycliste,
- 16 – Questions diverses.

**Compte-tenu du contexte sanitaire et de l'instauration du couvre-feu à 19 heures, le Conseil Municipal ne sera pas ouvert au public. Il ne se déroulera pas à huis clos car la presse sera présente.**